



Association des Parents d'Elèves Indépendants de l'Union

6 bis Avenue des Pyrénées

31 240 L'UNION

DASEN

Rectorat de l'Académie de Toulouse

75 rue Saint-Roch

31 400 TOULOUSE

L'Union, le 11 décembre 2022

Objet : Collège Georges Chaumeton – Rentrées 2023 et 2024

Monsieur le Directeur Académique,

Le Conseil Départemental a lancé une consultation concernant la prochaine sectorisation pour les collèges du Nord-Toulousain.

Les projections aujourd'hui affichées pour le collège Georges Chaumeton font état d'effectifs à 903 puis 888 élèves, respectivement pour les rentrées 2023 et 2024. Ces chiffres sont encore plus élevés que pour l'année scolaire en cours.

Pourtant, lors des précédents échanges avec le Conseil Départemental et avec votre prédécesseur, nous avons eu des engagements pour une diminution des effectifs dès la rentrée 2023, à l'occasion de la mise en œuvre de la nouvelle sectorisation.

Par notre précédent courrier du 17 avril, nous alertions votre prédécesseur sur les conditions très dégradées de fonctionnement sur cet établissement, principalement dues à un nombre d'élèves trop important.

Tout au long de l'année scolaire, les associations de parents d'élèves se sont mobilisées et ont mené des actions pour alerter sur ces conditions et demander une diminution des effectifs.

Lors de la réunion publique du 30 novembre organisée par le Conseil Départemental, les représentants de l'APEIU ont rappelé ce constat. Ils ont aussi exprimé toutes leurs inquiétudes sur cette nouvelle augmentation du nombre d'élèves, qui risque d'aggraver encore davantage la situation.

En suivant, vous avez indiqué être informé de la situation sur cet établissement, et vous vous êtes engagé à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer un bon fonctionnement malgré cette nouvelle augmentation des effectifs.

Notre demande première porte évidemment sur une modification de la sectorisation afin de diminuer les effectifs sur le collège Chaumeton, et ce conformément aux engagements qui ont été pris.

Dans l'hypothèse où notre demande ne serait pas suivie d'effets, nous vous rejoignons sur la nécessité de mettre en œuvre des moyens importants et exceptionnels pour que cet établissement retrouve enfin de la sérénité et un fonctionnement normal au quotidien.

Aussi, en complément à votre intervention, nous vous demandons de nous apporter d'ici la fin du mois de décembre les réponses sur les actions et les moyens que vous mettrez en place sur le collège Georges Chaumeton.

Nous nous tenons également à votre disposition pour vous rencontrer dans les prochaines semaines afin d'échanger sur la situation de cet établissement et sur les mesures à mettre en œuvre.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Bureau de l'APEIU

Copies : Monsieur le Maire de L'Union

Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental